

## Groupe Local de Solidarités divers (: Elancourt-Maurepas, Rambouillet, Sainte-Mesme) - Yvelines

**Candidat PS : Jean-Claude Husson**

Bonjour Monsieur,

Je vous remercie pour votre interpellation. J'ai eu l'occasion d'aborder ce sujet lors de ma réunion publique à Rambouillet hier soir. La question d'une personne dans le public était liée à la loi SRU et ALUR. En effet, de nombreux villages sont inquiets des effets de cette loi qui les oblige à construire des logements dans des proportions qui va déstructurer leur village du fait du nombre de logements à construire.

J'ai donc rappelé que la loi partait d'abord d'un constat et que les objectifs de construction sont en adéquation avec le manque crucial de logements notamment en Île de France. Nous devons donc poursuivre l'effort de construction. La question de la répartition peut toutefois se poser puisque actuellement l'analyse de l'atteinte de l'objectif est faite commune par commune alors que nous pourrions, permettre quelques flexibilités en étudiant l'atteinte de l'objectif au niveau intercommunal.

Concernant les mesures que vous proposez, il me paraît indispensable, indépendamment de l'urgence à construire que je comprends bien, d'assurer une mixité sociale dans la construction de logements sociaux. La question des logements d'urgence qui sont insuffisamment nombreux et qui conduisent à des surcoûts exorbitants puisque l'on utilise des hôtels est à résoudre rapidement tant le gaspillage financier au détriment des services publics est un des axes de ma campagne.

Vous avez également raison de souligner l'insuffisance de la mobilisation du parc privé. Il y a là une conjugaison de difficultés administratives que j'ai expérimenté, et un manque d'encouragement financier pour faciliter le conventionnement ANAH de logements.

Vous pouvez compter sur moi pour être particulièrement attentif à la question du logement. Il en va également du bien vivre. Lorsque qu'un employé rémunéré 1300 €, ne peut pas être augmenté par son employeur parce que les finances de l'entreprise ne le permettent pas, et que ce salarié paye un loyer de 600 € pour un T2 mal isolé, il est indispensable de pouvoir lui proposer un T2 avec un loyer de 300 € à 350 € dans le secteur social. Il est parfaitement possible de permettre aux français de mieux vivre et c'est mon engagement.

---

Bien cordialement,

Jean-Claude Husson